



Compte rendu de la séance du Conseil Municipal 9 avril 2019

L'an deux mille dix-neuf et le neuf avril à vingt heures trente, le conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jacques CABIAC, Maire.

ORDRE DU JOUR :

Approbation du compte rendu de la séance du 19 février 2019

Délibérations :

- 1/ Approbation du Compte de gestion 2018 du budget principal communal
- 2/ Approbation du Compte de gestion 2018 du budget annexe AEP
- 3/ Approbation du Compte administratif 2018 du budget principal communal
- 4/ Approbation du Compte administratif 2018 du budget annexe AEP
- 5/Affectation des résultats 2018 du budget principal communal
- 6/Affectation des résultats 2018 du budget annexe AEP
- 7/ Vote du BP2019 budget principal communal
- 8/ Vote du BP 2019 budget annexe AEP

Présence :

	Présents	Excusé(e) absents(e)		Présents	Excusé(e) absents(e)
Jacques CABIAC	X		Marlène FLANDIN		x
Nathalie FORGEROU	X		Virginie VERAN	X	
Christian COSTE	X		Brice SCHNEITER		x
Magali ARNAL		x	Hervé CLEMENT	X	
Anne-Marie BEGUE	X		Renaud LAGARDE		X
Edith MARSCHAL	X				

Le secrétaire de séance : Nathalie FORGEROU

1 - Approbation du compte rendu de la séance du 19 février 2019

Approbation remise au prochain conseil.

L'ensemble du Conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le compte rendu de séance.

2–Délibérations

1) APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2018 – BUDGET PRINCIPAL COMMUNAL

Monsieur le maire rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur. Il doit être voté préalablement au compte administratif.

Monsieur le Maire fait un récapitulatif du compte de gestion du budget principal de la commune établi par le comptable public :

	Résultat de clôture de l'exercice 2017	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice 2018	Transfert ou intégration de résultats par opération d'ordre non budgétaire	Résultat de clôture de l'exercice 2018
INVESTISSEMENT	40 278.39	0.00	-3 668.88	- 240.90	36 368.61
FONCTIONNEMENT	92 373.09	0.00	33 931.87	504.59	126 809.55

Après délibération, le Conseil municipal DECIDE,

D'APPROUVER, à l'unanimité, le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2018 du budget principal de la commune de Saint Christol de Rodières

2) APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2018 6 BUDGET ANNEXE AEP

Monsieur le maire rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur. Il doit être voté préalablement au compte administratif.

Monsieur le Maire fait un récapitulatif du compte de gestion du budget principal de la commune établi par le comptable public :

	Résultat de clôture de l'exercice 2017	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice 2018	Résultat de clôture de l'exercice 2018
INVESTISSEMENT	41 734.02	0.00	- 11 329.03	30 404.99
EXPLOITATION	3 488.05	0.00	22 844.94	26 332.99

Après délibération, le Conseil municipal DECIDE,

D'APPROUVER, à l'unanimité, le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2018 du budget annexe AEP de la commune de Saint Christol de Rodières

3) APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018 – BUDGET PRINCIPAL COMMUNAL

Le compte administratif du budget principal communal est présenté par Mme Nathalie FORGEROU.

Le compte administratif retrace l'exécution du budget principal communal de l'année écoulée et fait apparaître les résultats à la clôture de l'exercice.

Le compte administratif illustre les investissements réalisés ou engagés, les actions menées par la municipalité.

En application de l'article L.2121-14 du CGCT, le conseil municipal doit élire un(e)Président (e) de séance pour débattre et voter le compte administratif. Pour rappel, le Maire, peut assister à la discussion et doit se retirer au moment du vote du compte administratif

SECTION FONCTIONNEMENT

Prévisions budgétaires votées :	213 170,09
Dépenses nettes réalisées :	118 171,20
Recettes nettes réalisées :	152 103,07
Transfert ou intégration de	
Résultat par opération d'ordre	
Non budgétaire :	504,59
Résultat de l'exercice 2018 :	33 931,87
Solde reporté exercice 2017 :	92 373,09

SECTION INVESTISSEMENT

Prévisions budgétaires votées :	69 173,39
Dépenses nettes réalisées :	20 647,53
Recettes nettes réalisées :	16 978,65
Transfert ou intégration de	
Résultat par opération d'ordre	
Non budgétaire :	-240,90
Résultat de l'exercice 2018:	- 3 668,88
Solde reporté exercice 2017 :	40 278,39

RESULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2018

Section fonctionnement :	126 809,55
Section investissement :	36 368,61

Il est demandé à Monsieur le Maire de sortir de la séance afin de procéder au vote.

Après délibération, le Conseil municipal DECIDE à l'unanimité

DE DONNER ACTE de la présentation faite du compte administratif, pour l'exercice 2018,
D'ADOPTER le Compte Administratif 2018 du budget principal communal
DE CONSTATER et DE RECONNAÎTRE la sincérité des restes à réaliser,
VOTE les restes à réaliser en recettes et en dépenses d'investissement,

4) APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018 – BUDGET ANNEXE AEP

Le compte administratif du budget principal communal est présenté par Mme Nathalie FORGEROU.

Le compte administratif retrace l'exécution du budget principal communal de l'année écoulée et fait apparaître les résultats à la clôture de l'exercice.

Le compte administratif illustre les investissements réalisés ou engagés, les actions menées par la municipalité.

En application de l'article L.2121-14 du CGCT, le conseil municipal doit élire un(e)Président (e) de séance pour débattre et voter le compte administratif. Pour rappel, le Maire, peut assister à la discussion et doit se retirer au moment du vote du compte administratif

SECTION D'EXPLOITATION

Prévisions budgétaires votées :	46 411,74
Dépenses nettes réalisées :	20 534,34
Recettes nettes réalisées :	43 379,28
Résultat de l'exercice 2018 :	22 844,94
Solde reporté exercice 2017 :	3 488,05

SECTION INVESTISSEMENT

Prévisions budgétaires votées :	61 915,79
Dépenses nettes réalisées :	11 329,03
Recettes nettes réalisées :	0,00
Résultat de l'exercice 2018 :	11 329,03
Solde reporté exercice 2017	41 734,02

RESULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2018

Section d'exploitation :	26 332,99
Section investissement :	30 404,99

Il est demandé à Monsieur le Maire de sortir de la séance afin de procéder au vote.

Après délibération, le Conseil municipal DECIDE à l'unanimité

DE DONNER ACTE de la présentation faite du compte administratif, pour l'exercice 2018,
D'ADOPTER le Compte Administratif 2018 du budget annexe AEP
DE CONSTATER et DE RECONNAÎTRE la sincérité des restes à réaliser,
VOTE les restes à réaliser en recettes et en dépenses d'investissement,

5) AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2018 – BUDGET PRINCIPAL COMMUNAL

Monsieur le Maire, après avoir adopté le compte administratif de l'exercice 2018 du budget principal communal, lors de ce même conseil, dont les résultats, conformes au compte de gestion, se présentent comme suit :

AFFECTATION DES RESULTATS DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2018

Résultat de fonctionnement

A Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	+ 33 931,87
Intégration par opérations non budgétaires	+ 540,59
 B Résultats antérieurs reportés ligne 002 du compte administratif, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	 + 92 373,09
 C Résultat à affecter A+B (hors reste à réaliser)	 126 809,55

AFFECTATION DES RESULTATS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE 2018

Résultat d'investissement

A Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	- 3668,88
Intégration par opérations non budgétaires	- 240,90
 B Résultats antérieurs reportés ligne 001 du compte administratif, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	 40 278,39
 C Résultat à affecter A+B (hors reste à réaliser)	 36 368,31

Après délibération, le Conseil municipal DECIDE à l'unanimité,

D'AFFECTER au budget principal communal 2019, le résultat de fonctionnement de l'exercice 2018 de la façon suivante : Le surplus est affecté en recettes de fonctionnement et porté sur la ligne budgétaire 002 « Excédent de fonctionnement reporté » la somme de 126 809,55 euros

D'AFFECTER au budget principal communal 2019, le résultat d'investissement de l'exercice 2018 de la façon suivante : Solde d'exécution de la section investissement reporté en votant au R001 «Excédent d'investissement reporté », la somme de 36 368,31 euros

6) AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2018 – BUDGET ANNEXE AEP

Le Conseil Municipal de la commune de Saint Christol de Rodières réuni sous la présidence de Monsieur le Maire, après avoir adopté le compte administratif de l'exercice 2018 du budget annexe AEP, lors de ce même conseil, dont les résultats, conformes au compte de gestion, se présentent comme suit :

AFFECTATION DES RESULTATS D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2018

Résultat d'exploitation

A Résultat de l'exercice

précédé du signe + (excédent) ou - (déficit) + 22 844,94

B Résultats antérieurs reportés + 3 488,05

C Résultat à affecter

A+B (hors reste à réaliser) 26 332,99

AFFECTATION DES RESULTATS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE 2018

Résultat d'investissement

A Résultat de l'exercice

précédé du signe + (excédent) ou - (déficit) - 11329,03

B Résultats antérieurs reportés 41 734,02

C Résultat à affecter

A+B (hors reste à réaliser) 30 404,99

Après délibération, le Conseil municipal DECIDE, à l'unanimité

D'AFFECTER au budget annexe AEP communal 2019, le résultat d'exploitation de l'exercice 2018 de la façon suivante :Le surplus est affecté en recettes d'exploitation et porté sur la ligne budgétaire 002 « Excédent d'exploitation reporté » la somme de **26 332,99** euros

D'AFFECTER au budget annexe AEP communal 2019, le résultat d'investissement de l'exercice 2018 de la façon suivante :Solde d'exécution de la section investissement reporté en votant au R001 «Excédent d'investissement reporté », la somme de **30 404,99** euros

7) VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2019 - BUDGET PRINCIPAL COMMUNAL

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le Budget primitif 2019 comme suit

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES	BP 2019 Propositions
011 Charges à caractère général	86 530,00
012 Charges de personnel	64 900,00
65 Autres charges de gestion courante	45 300,00
66 Charges financières	5 500,00
68 Dotation aux provisions	22 000,00
023 Virement à la section d'investissement	22 775,55
Total dépenses	247 005,55

RECETTES	BP 2019 Propositions
002 Excédent antérieur reporté	126 809,55
013 Atténuations de charges	5000,00
70 Produits de services	1 220,00
73 Impôts et Taxes	70 000,00
74 Dotations et participations	25 861,00
75 Autres produits de gestion courante	18 115,00
Total dépenses	247 005,55

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES	BP 2019 Propositions
16 Remboursement d'emprunts	20 000,00
20 Immobilisations incorporelles	0.00
21 Immobilisations corporelles	70 644,16
020 Dépenses imprévues	4 500,00
Total dépenses	95 144,16

RECETTES	BP 2019 Propositions
001 solde reporté	36 368,61
021 Virement de la section fonctionnement	22 775,55
40 Opérations d'ordres	22 000,00
10 Dotations et fonds divers	1 000,00
13 subventions d'investissement	13 000,00
Total dépenses	95 144,16

Après délibération, le Conseil municipal DECIDE, à l'unanimité
D'ADOPTER le budget principal de la Commune

8) VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2019 – BUDGET ANNEXE AEP

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le Budget primitif 2019 comme suit

SECTION D'EXPLOITATION

DEPENSES	BP 2019 Propositions
011 Charges à caractère général	13 600,00
012 Charges de personnel	5 000,00
014 Atténuations de produits	5 700,00
66 Charges financières	4 830,00
042 Opération d'ordre entre section	38 402,99
Total dépenses	67 532,99

RECETTES	BP 2019 Propositions
002 Excédent antérieur reporté	26 332,99
70 Produits de services	41 200,00
Total recettes	67 532,99

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES	BP 2019 Propositions
020 Dépenses imprévues	9 468,16
040 Opérations d'ordre entre section	7339,82
16 Emprunts et dettes assimilées	12 000,00
21 immobilisations corporelles	40 000 ,00
Total dépenses	68 807,98

RECETTES	BP 2019 Propositions
001 solde reporté	30 404,99
2813/040 construction	19 201,49
2815/040 installation matériel et outils tech.	19 201,49
Total recettes	68 807,98

Après délibération, le Conseil municipal DECIDE, à l'unanimité
D'ADOPTER le budget annexe AEP de la Commune

Clôture de la séance à 22h06

Le Maire,
Jacques CABIAC.

Les conseillers

Christian COSTE

Magali ARNAL

Anne-Marie BEGUE

Hervé CLEMENT

Marlène FLANDIN

Nathalie FORGEROU

Renaud LAGARDE

Edith MARSCHAL

Brice SCHNEITER

Virginie VERAN